

RÉPUBLIQUE DU CONGO

MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DES RÉFORMES ADMINISTRATIVES

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DES CARRIÈRES
ADMINISTRATIVES

du 14 Octobre 1993
DECRET N° 93-486 /MFPRA-DGCA-SAV
DGCA-SAV portant promotion au
titre de l'année 1991 des Profes-
seurs de Lycée des Cadres de la
Catégorie A, Hiérarchie I des
Services Sociaux (Enseignement)
en tête : BITSINDOU (Albert.)

(/ISAS : LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

DBB.- (/u la Constitution du ~~15 Mars 1992~~ ;
(/u la loi n° 021/89 du 14 Novembre 1989, portant
refonte du statut général de la Fonction Publique ;
(/u le décret n° 62/130/ME du 9 Mai 1962 fixant le
régime des rémunérations des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 64/165 du 22 Mai 1964 fixant le
statut comm un des cadres de l'enseignement ;
(/u le décret n° 65/170/FP-BE du 25 Juin 1965 régle-
mentant l'avancement des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant
et remplaçant les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5
Juillet 1962 fixant les échelonnements indiciaires des fonction-
naires ;
(/u le décret n° 85/260 du 5 Mars 1985 déterminant
le circuit d'approbation des actes relatifs aux intégrations,
avancements et révisions des situations administratives des
Agents de l'Etat ;
DGCF.- (/u le décret n° 90/726 du 14 Novembre 1990 portant
déblocage des effets financiers des advancements et des révisions
des situations administratives ;
(/u le décret n° 93/315 du 23 Juin 1993 portant
nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
(/u le décret n° 93/318 du 24 Juin 1993 portant
nomination des Membres du Gouvernement ;
(/u le décret n° 93/342 du 19 Juillet 1993 portant
organisation des intérim des Ministres ;
(/u le décret n° 93-485 /MFPRA-DGFP-DGCA-SAV du 12 Octobre
1993 portant inscription au tableau d'avancement au titre de l'année
1991 des Professeurs de Lycée des Cadres de la Catégorie A,
hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement) et dressant
la liste des Fonctionnaires de ces mêmes cadres avançant à
l'ancienneté à trois (3) ans ;
(/u l'arrêté n° 2087 du 21 Juin 1958 fixant le
règlement sur la solde des fonctionnaires ;

) E C R E T E :

.../...

Article 1er. - Sont promus au 7^e échelon, indice 1540 au titre de l'année 1991, les Professeurs de Lycée des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement) dont les noms suivent
ACC = Néant.

- BITSINDOU (Albert) p/c du 01 Octobre 1991 en service à Brazzaville
- EKOYA (David) p/c du 07 Octobre 1991 en service à Brazzaville
- EPENDA Théodore p/c du 02 Octobre 1991 en service à Brazzaville
- LAKI-LAKA (Lambert) p/c du 10 Octobre 1991 en service à Brazzaville
- LONGUENIEKE Camille p/c du 30 Mai 1991 en service à Brazzaville
- LOUZOLO Guillaume p/c du 01 Octobre 1991 en service à Kinkala
- MAKOUNBOU (Daniel) p/c du 02 Juin 1991 en service au Pool
- MAKOUNDOU Pierre p/c du 29 Mai 1991 en service à Brazzaville
- MANKANKANI (Gaston) p/c du 15 Septembre 1991 en service à Kinkala
- MASSOUKA (Célestin) p/c du 01 Octobre 1991 en service à Brazzaville
- MBAMA NGAPORO IBOLAMBWANDE p/c du 01 Octobre 1991 en see à B/Ville
- MENGUE (Jean Gustave) p/c du 01 Août 1991 en service à Brazzaville
- MIENANDI (Alexandre) p/c du 08 Novembre 1991 en service à Brazzaville
- MOKOKO (Roger Patrice) p/c du 20 Septembre 1991 en service à Brazzaville
- MOUYABI-MBERI Fidèle p/c du 01 Novembre 1991 en service à B/Ville
- MPOTO NGOMA (Valère) p/c du 10 Juillet 1991 en service à Brazzaville
- NGANGA Barthélémy p/c du 05 Octobre 1991 en service à Brazzaville
- NGONGUIA (Christophe) p/c du 01 Octobre 1991 en service à Brazzaville
- NGOUOLALI née NKAMA (Rose) p/c du 01 Octobre 1991 en see à Brazzaville
- NKOUNKOU Sébastien p/c du 20 Septembre 1991 en see à Brazzaville
- NSIMOU (François Hyacinthe) p/c du 04 Octobre 1991 en see à B/Ville
- NZOBADILA Bernard p/c du 30 Novembre 1991 en service à Pointe-Noire
- OUAYA Michel p/c du 17 Octobre 1991 en service à Brazzaville
- PANDZOU Pierre p/c du 23 Janvier 1991 en service à Brazzaville
- AMOYO p/c du 01 Octobre 1991 en service à Brazzaville
- BANIEKONA Simone p/c du 27 Juillet 1991 en service à Brazzaville
- BIANSOUMBA Joachim p/c du 21 Août 1991 en service à Brazzaville
- SAMBA MAHOUKOU Jean Louis p/c du 27 Juillet 1991 en service à B/Ville
- TCHIASSISSA Antoine p/c du 04 Avril 1991 en service à Brazzaville
- TCHITOMBI KOKOLO Dieudonné p/c du 28 Juillet 1991 en see à P/Noire
- WAMBI Bruno p/c du 23 Mars 1991 en service à Brazzaville
- MANGBELE (Eugène) p/c du 01 Octobre 1991 en service à Brazzaville
- PACKA TCHISSAMBOU Bernard p/c du 27 Avril 1991 en service à B/Ville
- OTCHOUA Firmin p/c du 01 Décembre 1991 en service à Brazzaville
- SOUKA née NTINOUE Monique p/c du 29 Octobre 1991 en service à B/Ville
- MPANDZOU Germain p/c du 02 Mai 1991 en service à Brazzaville
- OKOKO née IMANGUE Agathe p/c du 03 Octobre 1991 en see à Brazzaville

.../...



article 2.- Le Présent décret qui prendra effet tant du point de vue de l'ancienneté que de la solde pour compter des dates ci-dessus indiquées, sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République du Congo et communiqué partout où besoin sera./.-

Brazzaville, le 14 Octobre 1993

Par LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU
GOUVERNEMENT,

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DES REFORMES ADMINISTRATIVES,

Général Jacques Joachim YHOMBY-OPANGO.

Jean Prosper KOYO .-

AMPLIATIONS :

- JORC..... 1
- DGFP/DGCA..... 3
- DGFP/BST..... 2
- DGB..... 3
- DGCF..... 3
- DPAA/MEN..... 5
- DOSSIERS.....74
- INTERESSES.....37
- SGG/BC..... 5
- TRESOR..... 3.-